



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 603

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Mansour Kamardine, pour le groupe Union pour un mouvement populaire.

M. Mansour Kamardine. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité.

Monsieur le ministre, plusieurs syndicats appellent aujourd'hui à la mobilisation contre la réforme des retraites. Il est normal que les Français s'expriment sur cet important sujet de société. D'ailleurs, vous n'avez jamais cessé de prôner le dialogue, vous venez de le rappeler.

Le mode d'expression des syndicats, qui ont choisi de descendre dans la rue, peut certes être compris, même si la forte mobilisation, notamment dans les transports, de personnels non concernés par les réformes du régime général peut nous conduire à nous interroger. Néanmoins, les études, rapports et raisonnements divers le montrent tous : notre système de retraite par répartition est menacé. Il n'y a donc qu'une seule possibilité si on veut le maintenir : il faut le réformer !

Quant à vous, monsieur le ministre, vous avez une alternative. Soit vous cédez à la pression de la rue, ce que voudrait l'opposition, soit vous menez à bien cette réforme des régimes de retraite. Sachez que, en ce qui nous concerne, au sein du groupe de l'UMP, nous sommes décidés à vous soutenir dans cette rude tâche.

Toutefois, face à la forte demande de dialogue qui s'exprime, nous aimerions savoir quelle sera, demain, votre attitude envers les syndicats. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité.

M. François Fillon, ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Monsieur le député, le Gouvernement a un devoir qui transcende les divisions partisans et le clivage entre les générations : il doit sauver les retraites. Et je puis vous assurer qu'il ne s'arrêtera pas en chemin.

M. Maxime Gremetz. Oh là, attention ! « Droit dans ses bottes » !

M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Il vous présentera avant l'été une réforme de nos régimes de retraite. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Aujourd'hui, comme vous l'avez rappelé, beaucoup de Français manifestent. Mais il y en a aussi beaucoup qui ne le font pas. C'est la diversité de notre pays. Et le rôle du Gouvernement est de définir l'intérêt général pour l'ensemble des catégories qui expriment leurs revendications. *(« Très bien ! » sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Aujourd'hui, j'ai entendu deux messages dans les rues de nos villes. Le premier émane de ceux qui ne veulent

pas que la réforme des retraites aille à son terme. Autant le dire tout de suite : nous ne sommes pas prêts à l'entendre. Mais j'en ai entendu un autre, qui émane de tous ceux qui veulent améliorer le projet du Gouvernement et, à ceux-là, je le dis, nous sommes prêts à discuter.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Très bien !

M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité. D'ailleurs, vous le savez, Jean-Paul Delevoye et moi, nous recevrons demain, à dix-huit heures, l'ensemble des confédérations pour poursuivre le dialogue. Nous sommes prêts à discuter de l'amélioration du projet sur la question des petites retraites, sur le minimum contributif, sur le cas des salariés qui ont commencé à travailler très jeunes et ont eu de très longues carrières (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française*), sur la question de la prise, en compte, d'une manière ou d'une autre, des primes des fonctionnaires dans le calcul de la pension, avec la mise en place d'un régime supplémentaire, comme le suggère Jean-Paul Delevoye. (*Mêmes mouvements.*)

M. Hervé de Charette. Très bien ! C'est important !

M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Nous sommes prêts à discuter de la question du rachat des années d'études, pour ceux qui commencent leur vie professionnelle tardivement (*Mêmes mouvements*) et, enfin, de la question essentielle de la progressivité de la réforme, notamment pour la fonction publique. Cette réforme doit en effet s'appliquer de telle manière que ceux qui sont proches de la retraite, qui ont déjà la retraite en ligne de mire, ne soient pas bousculés par les mesures que nous allons proposer.

Mais je veux aussi vous dire, monsieur le député, que les Français doivent savoir que nous ne pourrons pas accepter que l'addition des propositions qui nous sont faites conduisent à des déséquilibres financiers plus graves que ceux que nous connaissons aujourd'hui.

M. Richard Mallié. C'est l'évidence !

M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Notre objectif, c'est de faire une vraie réforme des retraites, qui sécurise pour l'avenir nos régimes par répartition.

Je crois, monsieur le député, que le Gouvernement et la majorité pourront être fiers d'avoir enfin assumé la responsabilité de notre génération vis-à-vis des générations qui vont nous suivre. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Mansour Kamardine](#)

Circonscription : Mayotte (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 603

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 mai 2003